



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

**Trente et unième session**

**Victoria Falls (Zimbabwe), 23-27 mars 2020**

**Innovation et développement du numérique  
au service de la réalisation des ODD**

## Résumé

Le secteur agroalimentaire en Afrique ne pourra transformer profondément l'agriculture et jouer un rôle important dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et des cibles de Malabo que s'il est ouvert à tous et s'appuie sur l'innovation et la technologie. En outre, cette transformation devra viser à tirer pleinement parti de l'accroissement de la demande d'aliments nutritifs à valeur ajoutée et de produits agricoles de base sur le continent. Il faudra pour cela effectuer une étude approfondie de la rentabilité afin d'investir davantage dans le renforcement des chaînes de valeur agroalimentaires qui contribuent à l'approvisionnement des marchés intérieurs et régionaux en aliments nutritifs.

Le présent document souligne qu'il est nécessaire de bien contextualiser les caractéristiques des systèmes alimentaires durables en tenant compte de leurs principaux facteurs déterminants, notamment la hausse de la demande alimentaire en général, ainsi que l'augmentation de la population, l'exode rural, l'augmentation des revenus et l'accroissement de la demande de produits alimentaires transformés, outre la hausse de la demande alimentaire en général. Les principaux objectifs de la région africaine, tels qu'ils sont énoncés dans des initiatives telles que la Déclaration de Malabo et comme en témoigne l'entrée en vigueur en mai 2019 de l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine, sont des instruments politiques essentiels qui permettront d'élargir les marchés et d'encourager les investissements dans les chaînes de valeur alimentaires. Les facteurs déterminants et la volonté politique favoriseront la création d'approches novatrices facilitant le développement de chaînes de valeur alimentaires durables et inclusives.

Le présent document montre que les technologies numériques, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et les investissements novateurs dans les systèmes alimentaires peuvent avoir des effets positifs sur le développement rural, la réduction de la pauvreté et la réalisation des ODD. L'intégration de solutions numériques dans les systèmes alimentaires en particulier est un moyen de réduire les asymétries d'information et de proposer des solutions agricoles intelligentes aux petits exploitants. Cette intégration s'inscrit dans le droit fil de l'Initiative «Main dans la main», qui émane de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), est fondée sur des éléments concrets, prise en main par les pays et pilotée par ceux-ci et a pour objectif d'accélérer la

*Le présent document peut être imprimé à la demande, conformément à une initiative de la FAO qui vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Il peut être consulté, ainsi que d'autres documents, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

transformation agricole et le développement rural durable, afin d'éliminer la pauvreté (ODD 1), ainsi que la faim et la malnutrition sous toutes ses formes (ODD 2).

La FAO s'emploie en priorité à aider les Membres à renforcer leurs capacités à adopter des pratiques agricoles novatrices en mettant l'accent sur l'établissement de partenariats stratégiques et de plateformes multipartites pour assurer la mise en œuvre.

### **Questions portées à l'attention de la Conférence régionale:**

Les participants à la Conférence régionale souhaiteront peut-être:

- reconnaître qu'il est nécessaire de développer durablement les chaînes de valeur agricoles grâce à une collaboration entre les disciplines et les secteurs, ainsi qu'au sein des pays et entre eux, afin de relever les nouveaux défis et de saisir les opportunités qui se présentent dans les systèmes alimentaires;
- demander à la FAO d'aider les gouvernements et les autres parties prenantes concernées à renforcer les capacités en matière d'innovation dans toutes ses dimensions, notamment de promouvoir l'adoption de nouvelles institutions, politiques, pratiques et technologies pour soutenir l'agriculture et la transformation des systèmes alimentaires, ainsi que de mécanismes novateurs de financement et de partage des risques.
- solliciter la FAO pour qu'elle continue de renforcer les capacités en matière de conception et de mise en œuvre de politiques, stratégies et réglementations alimentaires inclusives visant à favoriser la création d'emplois et de revenus;
- demander à la FAO de continuer à contribuer au renforcement des partenariats et plateformes stratégiques ainsi qu'à la mise en place de systèmes visant à améliorer les échanges et l'intégration régionale;
- encourager la FAO, conformément aux principes du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, à intensifier la collaboration interinstitutions pour favoriser un développement durable des systèmes alimentaires qui facilitera le commerce et l'accès aux marchés.

Compte tenu de l'importance particulière du développement du numérique dans la transformation des systèmes alimentaires, les participants à la Conférence régionale sont invités à:

- ✓ donner des avis sur les mesures de cohésion que peut prendre la FAO afin d'aider les Membres à élaborer une stratégie relative à l'agriculture numérique (e-agriculture) pour atteindre leurs objectifs de développement rural respectifs;
- ✓ donner des orientations sur les interventions au niveau des politiques en vue de mobiliser les investissements et les innovations du secteur privé dans le domaine de l'agriculture numérique, ce qui permettra aux petites exploitations familiales de profiter des avantages des technologies numériques dans le cadre d'une approche du partenariat public-privé-personnes bénéfique à toutes les parties;
- ✓ recommander des mesures visant à créer des normes en matière de données et de procédures opérationnelles pour mieux collecter, contrôler, synchroniser et partager des données dans

le secteur de l'agriculture en vue d'aider les pays membres à intégrer les systèmes agricoles numériques isolés et élaborer des solutions numériques intersectorielles, à obtenir un meilleur retour sur investissement dans l'agriculture numérique et à établir un indice ou un tableau de bord sur l'agriculture numérique.

- ✓ recommander des mesures visant à créer des pôles régionaux d'agriculture numérique et d'innovation au service d'un écosystème numérique durable et compétitif qui permettra aux jeunes entreprises agrotechnologiques locales de pénétrer le marché et de fournir des solutions rentables et adaptées aux besoins locaux, contribuer au renforcement de la culture numérique, des capacités d'innovation, des compétences entrepreneuriales agricoles et encourager l'adoption de produits et services numériques pour l'agriculture et l'alimentation;
- ✓ reconnaître les externalités importantes qui découlent du partage des connaissances et des technologies entre les États disposant de bonnes infrastructures et de compétences en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) et ceux dont les infrastructures et les compétences en matière de TIC sont moins développées, dans le droit fil de l'Initiative «Main dans la main» de la FAO;
- ✓ examiner les avantages et les problèmes éventuels découlant de la création d'un Conseil numérique international pour l'alimentation et l'agriculture à la FAO et évaluer sa pertinence en vue de l'élaboration de solutions numériques pour l'Afrique. Prendre acte des activités de la communauté de pratique de l'agriculture en ligne et de son appui constant pour faciliter le débat sur l'adoption et l'utilisation des TIC et des innovations numériques dans l'agriculture, les forêts, les pêches, la gestion des ressources naturelles et le développement rural dans la région.

## I. Introduction

1. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la Déclaration de Malabo ont tous deux pour objectif de transformer en profondeur les systèmes agricoles et alimentaires. La croissance démographique est un des principaux moteurs de cette transformation. En effet, il a souvent été rappelé que le nombre d'Africains devrait doubler d'ici 2050 et que la plupart d'entre eux seront absorbés par les villes<sup>1</sup>.
2. Le rôle et l'importance des jeunes seront considérables. En effet, près de 60 pour cent des Africains ont moins de 25 ans. Il est donc capital de procurer des emplois décents à une jeunesse en expansion et tout échec dans ce domaine pourrait poser d'autres problèmes, notamment de flux migratoires et d'instabilité sociale<sup>2</sup>. Dans ce contexte, la FAO souligne la nécessité d'adopter des approches mieux conçues, plus novatrices et inclusives pour faire en sorte que la transformation des systèmes alimentaires joue un rôle important dans le traitement de cette question cruciale<sup>3</sup>.
3. L'accroissement de la population s'accompagne d'une urbanisation croissante et d'une augmentation du revenu des ménages dans de nombreuses villes. Au cours des 30 dernières années, le volume des denrées alimentaires acheminées des zones rurales vers les zones urbaines en Afrique a augmenté de 800 pour cent et cette tendance à la hausse se poursuivra<sup>4</sup>. L'urbanisation croissante crée non seulement une hausse de la demande mais aussi une réorientation des préférences des consommateurs vers des aliments transformés, prêts à consommer et d'autres aliments de plus grande valeur tels que la viande, les produits laitiers et les légumes frais. Ces dynamiques changeantes stimulent la croissance, multiplient le nombre d'entreprises alliant des activités agricoles et non agricoles dans les zones rurales et urbaines et offrent des débouchés économiques aux femmes et aux jeunes<sup>5</sup>.
4. Certes, des mesures sont déjà prises pour améliorer les systèmes alimentaires, mais l'absence de vision commune entrave la coordination des investissements nécessaires qui permettrait de catalyser la transformation de ces systèmes. Elle crée également des problèmes pour les décideurs qui sont contraints de faire des choix de plus en plus brutaux et urgents entre différentes options politiques. Ces choix sont difficiles en raison de la complexité des systèmes alimentaires dans lesquels les interactions, les interdépendances et les arbitrages se manifestent de différentes manières dans des pays ayant des conditions agroécologiques et des capacités institutionnelles très diverses.
5. En outre, les pays africains se voient offrir des débouchés commerciaux importants qui sont susceptibles de stimuler leur croissance économique. L'Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine, qui est entré en vigueur le 30 mai 2019, concerne un marché de plus de 1,2 milliard de personnes et porte sur l'une des plus grandes zones de libre-échange au monde<sup>6</sup>. On sait cependant qu'une plus grande intégration régionale se traduit également par des exigences plus strictes en matière d'accès aux marchés et que ces contraintes peuvent entraîner l'exclusion d'acteurs vulnérables tels que les petits producteurs.

---

<sup>1</sup>Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population. Perspectives de la population dans le monde 2019 : principaux résultats (ST/ESA/SER.A/423).

<sup>2</sup>FAO (2017). *Promoting the role of small food enterprises in the transformation of rural communities. Workshop report.* Rome.

<sup>3</sup>COAG/2018/4/Rev1.

<sup>4</sup>Reardon T., Zilberman D. (2018). *Climate Smart Food Supply Chains in Developing Countries in an Era of Rapid Dual Change in Agrifood Systems and the Climate.* In: Lipper L., McCarthy N., Zilberman D., Asfaw S., Branca G. (eds) *Climate Smart Agriculture. Natural Resource Management and Policy*, vol. 52. Springer, Cham.

<sup>5</sup>FAO (2017). La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Mettre les systèmes alimentaires au service d'une transformation rurale inclusive. Rome.

<sup>6</sup>IMF (2019). *Is the African Continental Free Trade Area a Game Changer for the Continent? In: Regional Economic Outlook Sub-Saharan Africa.*

6. L'Afrique doit tirer parti de son potentiel économique et du talent et du dynamisme de sa vaste réserve de jeunes chômeurs, hommes et femmes, pour mettre en place et développer des systèmes alimentaires durables et inclusifs qui créeront des emplois et augmenteront les revenus. Or les jeunes ont besoin, en particulier ceux qui aspirent à être entrepreneurs, de compétences plus pointues et d'une meilleure éducation pour accéder au crédit, au commerce et aux marchés, ainsi que d'un accompagnement et de liens avec les réseaux professionnels. Ils ont besoin également d'accéder aux technologies numériques pour transformer le secteur agricole.

## **II. Durabilité des systèmes alimentaires et principaux éléments à prendre en compte**

7. Les systèmes alimentaires sont considérés comme durables s'ils assurent la sécurité alimentaire et la nutrition d'une manière qui ne compromet pas les fondements économiques, sociaux et environnementaux des générations futures<sup>7</sup>. Étant donné que ces systèmes font intervenir de nombreux acteurs et comprennent des activités interdépendantes très diverses (production, regroupement, transformation, distribution, consommation) qui sont réalisées dans le cadre de structures locales, nationales et internationales plus larges, il apparaît évident que des interventions isolées dans des secteurs ciblés ne peuvent avoir qu'une incidence limitée sur la durabilité. Il est donc nécessaire que les initiatives visant à améliorer les résultats des systèmes alimentaires incluent un large éventail de parties prenantes opérant aux niveaux local, national et international.
8. Les entreprises privées, y compris les multinationales et les petites et moyennes entreprises (PME), ont la capacité de transformer les systèmes alimentaires et les chaînes de valeur. Il est dès lors essentiel de coopérer avec elles et de les influencer afin qu'elles puissent contribuer à la création d'emplois et d'opportunités génératrices de revenus pour les femmes et les jeunes. Ici, l'enjeu est de veiller à ce que les investissements du secteur privé favorisent le développement de systèmes alimentaires inclusifs et durables qui soient également innovants et viables sur le plan commercial.
9. Il est également essentiel de resserrer les liens avec des partenaires non traditionnels, notamment le secteur informel, qui fait partie de cette catégorie importante d'acteurs avec lesquels les gouvernements et les organismes internationaux<sup>8</sup> ont généralement eu du mal à travailler, même si elle représente plus de 80 pour cent de l'emploi total en Afrique<sup>9</sup>. Il ne fait aucun doute qu'un secteur d'une telle envergure aura de grandes répercussions sur l'environnement, en particulier dans les zones rurales où se déroule la majeure partie de la production alimentaire<sup>10</sup>. Le commerce informel représente également une plus grande part des groupes défavorisés, notamment les femmes et les jeunes. En Afrique, près de 70 pour cent des emplois féminins sont informels<sup>11</sup>.

---

<sup>7</sup> Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (2014). Pertes et gaspillages de nourriture dans un contexte de systèmes alimentaires durables. Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Rapport n° 8. Rome.

<sup>8</sup> IIED (2016). *Informality and Inclusive Green Growth*. Londres.

<sup>9</sup> OIT, 2018. *Women and men in the informal economy: a statistical picture (third edition)* / Bureau international du travail – Genève.

<sup>10</sup> IIED (2015). *The Rural Informal Economy*. Londres.

<sup>11</sup> OIT, 2018. *Women and men in the informal economy: a statistical picture (third edition)* / Bureau international du travail – Genève.

### **III. Mesures visant à créer des emplois pour les jeunes des deux sexes dans le secteur agroalimentaire**

10. La FAO s'est engagée à aider les Membres à donner aux jeunes, femmes et hommes, la possibilité de tirer parti des opportunités offertes, notamment par le secteur rural, tout au long de la chaîne de valeur alimentaire, de la production à la commercialisation, en passant par le regroupement et la transformation. Dans ce contexte, les interventions jouent un rôle vital car elles facilitent l'accès à la terre et à d'autres facteurs de production qui permettront aux femmes, aux jeunes producteurs et à l'entrepreneuriat agricole (couramment appelé «agripreneuriat») de prospérer. En outre, l'égalité hommes-femmes et la croissance économique sont étroitement liées<sup>12</sup>. À ce titre, les politiques et les programmes doivent aborder cette problématique centrale en contribuant à lutter contre les stéréotypes sexistes, combler les écarts entre les sexes dans les systèmes agroalimentaires et renforcer la capacité des jeunes, femmes et hommes, à exploiter pleinement leur potentiel.
11. Pour maximiser les chances de succès, les interventions devraient systématiquement inclure des diagnostics complets de la pauvreté et de la vulnérabilité, y compris des analyses de la parité. Elles pourront ainsi être inclusives, adaptées, axées sur les jeunes et tenir compte des questions d'égalité hommes-femmes. Ces analyses nécessitent d'adopter une approche multisectorielle et multipartite. La FAO propose des outils qui donnent des orientations dans ce domaine. Conçus pour faciliter l'application des Principes du Comité de la sécurité alimentaire mondiale pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, ils mettent l'accent sur la participation et l'autonomisation des jeunes.
12. L'Organisation a également élaboré une approche nationale intégrée de l'emploi des jeunes qui s'appuie sur le développement du secteur agroalimentaire. Cette approche met l'accent sur le renforcement des capacités des institutions nationales chargées de l'agriculture et de l'emploi, ainsi que sur un dialogue inclusif sur les politiques et la prise de décisions fondées sur des données factuelles. En Afrique, l'approche a été mise en œuvre jusqu'à présent dans quatre pays d'Afrique subsaharienne (Malawi, Ouganda, République-Unie de Tanzanie et Sénégal) et a été lancée en 2019 au Kenya et au Rwanda.
13. On note par ailleurs que les unités commerciales familiales sont souvent créées et gérées par des femmes entrepreneurs. Ces unités, qui devraient être considérées comme des pôles de croissance permettant aux ménages d'employer des jeunes de leur famille, auraient besoin du même soutien que celui qui est apporté par les partenariats public-privé (PPP) et les pépinières d'entreprises ou les mécanismes d'aide à la création d'entreprises agricoles. Ce soutien a pour but principal d'aider les femmes (qui sont défavorisées en matière d'accès à la formation et aux services) dans les domaines de la certification, de la création d'entreprises formelles, de l'accès au crédit, de l'appui technique pour acheter du matériel et de l'accès aux matériaux d'emballage. On note que les jeunes qui sont employés dans ces petites unités sont les mieux placés pour aider les entreprises à se familiariser avec les mécanismes de financement et les TIC.

### **IV. Technologie et innovations numériques pour accélérer la modernisation des systèmes alimentaires durables**

14. La technologie et les innovations numériques sont un moyen important d'inciter les jeunes à prendre part aux systèmes agroalimentaires. L'adoption et l'intégration des TIC dans le monde ont permis de réduire les asymétries d'information et les coûts de transaction, d'améliorer la prestation de services, de créer de nouvelles sources de revenus et d'économiser les ressources. Les TIC peuvent

---

<sup>12</sup> *WB Gender strategy 2016-2023*: <http://documents.worldbank.org/curated/en/820851467992505410/pdf/102114-REVISED-PUBLIC-WBG-Gender-Strategy.pdf>

modifier l'idée que les jeunes se font du secteur agricole et les conduire à penser qu'il est une source positive et fructueuse d'emplois.

15. Il est donc essentiel de tirer parti des technologies numériques pour innover dans l'agriculture et les systèmes alimentaires. Le développement du numérique permettra d'intégrer les producteurs dans un système agroalimentaire axé sur le numérique, d'améliorer la productivité, de réduire le temps et les coûts d'exploitation, de contribuer à la qualité et à la sécurité sanitaire des produits alimentaires et de passer directement, sans étapes intermédiaires, aux technologies les plus modernes. L'accès aux connaissances scientifiques, aux informations et aux données de recherche de grande qualité les plus récentes et les plus pertinentes facilite l'adoption de solutions novatrices qu'il faut appuyer par des politiques institutionnelles, nationales et internationales et la mise à disposition de données ouvertes.
16. Par exemple, la FAO cherche à créer un «écosystème d'innovation numérique» qui réunira des experts du système des Nations Unies, de jeunes entrepreneurs ainsi que des représentants du secteur public, de la communauté scientifique et de la société civile pour trouver des solutions communes novatrices qui répondent aux enjeux mondiaux dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture. Les activités qui s'inscrivent dans cet écosystème ont pour but, notamment, d'aider les jeunes innovateurs à développer des services numériques de pointe et des applications mobiles et internet et à tirer parti de l'intelligence artificielle, des chaînes de blocs et des algorithmes.
17. La FAO (en collaboration avec l'Union internationale des télécommunications [UIT]) aide les pays à élaborer leur stratégie nationale d'agriculture numérique afin d'incorporer des solutions numériques dans leurs stratégies nationales de développement dans le secteur de l'agriculture et de l'alimentation. Elle aide actuellement plusieurs pays, notamment le Bénin et le Niger, à développer des stratégies de ce type, afin que ceux-ci transforment leur secteur agricole.
18. Plusieurs solutions «intelligentes» qui ont été expérimentées par l'Organisation au Rwanda et au Sénégal en 2017-2018 sont désormais prêtes à être reproduites cette année dans d'autres pays tels que la République-Unie de Tanzanie, notamment: 1) l'application «Cure and Feed Your Livestock», qui fournit des informations en temps réel sur les stratégies d'alimentation animale et de lutte contre les maladies d'origine animale; 2) l'application «Weather and Crop Calendar», qui associe des informations sur les prévisions météorologiques, les calendriers des cultures et les systèmes d'alerte; 3) l'application «Agri-Market Place», qui met en relation des producteurs, des commerçants et des consommateurs afin de faciliter le commerce et l'accès aux intrants; et 4) l'application «E-Nutrifood», qui fournit des informations sur la consommation d'aliments nutritifs.
19. La FAO collabore avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'IUT pour appuyer le projet «Smart Villages» (Villages intelligents) de la stratégie «Niger 2.0». Le programme est fondé sur un engagement politique ferme et clair du Gouvernement de la République du Niger et de l'Agence nationale pour la société de l'information: améliorer la qualité de vie de la population au moyen de solutions et d'applications informatiques qui permettront de développer l'économie numérique dans le monde rural.
20. L'Organisation a expérimenté à Madagascar et en Zambie l'application mobile *FAMEWS* consacrée à la légionnaire d'automne en Afrique, qui facilite la surveillance, l'évaluation des risques, l'alerte précoce et le déclenchement d'interventions et qui est prête à être reproduite dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne.
21. À l'heure actuelle, la FAO étudie sérieusement l'utilisation de contrats intelligents inscrits dans une chaîne de blocs, notamment pour la chaîne de valeur et d'approvisionnement du cacao au Ghana. L'Organisation contribue à l'étude de faisabilité, à la proposition de validation de principe de la

chaîne de valeur du cacao et à la mobilisation de ressources pour l'initiative. La FAO a récemment lancé une communauté de pratique consacrée à la chaîne de blocs au sein de ses unités.

22. Elle s'est également associée à l'Université de Wageningen pour le prochain appel à propositions Horizon 2020, en particulier l'ICT-58-2020 qui concerne l'établissement de partenariats internationaux entre les pôles d'innovation européens et africains. L'objectif de la proposition est d'établir des passerelles entre différents intervenants pour libérer le potentiel d'innovation au service de la transformation numérique du secteur agroalimentaire africain.

## **V. Les petites et moyennes entreprises, facteurs déterminants des systèmes alimentaires durables**

23. Au cours des trois dernières décennies, l'évolution des systèmes alimentaires a donné de nombreux résultats positifs dans la région, en particulier pour les PME actives dans le secteur alimentaire. L'essor de la demande intérieure d'aliments frais et transformés, y compris dans les zones urbaines, offre aux petites entreprises alimentaires rurales la possibilité de contribuer à une transformation rurale plus inclusive.
24. Les petites et moyennes entreprises agricoles rurales sont des acheteurs de proximité pour les agriculteurs pauvres et offrent d'importantes passerelles commerciales entre les producteurs locaux et la demande croissante des consommateurs urbains. Les entrepreneurs agricoles, qui connaissent bien les goûts et habitudes alimentaires locaux, peuvent offrir une variété d'aliments abordables et nutritionnels au niveau local. Elles peuvent également proposer des emplois aux jeunes qui leur permettraient de rester proches du réseau familial rural au lieu d'émigrer ou de s'installer dans des villes surpeuplées. Lorsqu'elles sont situées dans des communautés rurales, les PME agricoles créent également une demande d'investissement dans des services publics modernes comme l'énergie, l'eau et les infrastructures.
25. Malgré leur rôle central, on sait que ces petites entreprises agricoles sont confrontées à des contraintes bien plus fortes que les grandes entreprises. Par exemple, elles paient des frais proportionnellement plus élevés que les grandes entreprises pour un environnement commercial médiocre. En outre, les grandes entreprises sont mieux adaptées pour absorber les coûts associés au respect de la réglementation qui, si elle est mal conçue, peut devenir un fardeau pour les petites entreprises.
26. Des études montrent que l'absence de sources fiables de financement abordables et souples entrave le développement et la diffusion des innovations technologiques et commerciales dont les entreprises alimentaires ont besoin pour approvisionner le marché en aliments sans danger pour la santé et nutritifs. Selon les enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises, l'accès au financement est la principale contrainte à laquelle sont confrontées les PME du secteur de l'alimentation et des boissons dans les pays émergents. Cet accès peut être particulièrement problématique pour les jeunes entreprises agro-industrielles informelles, souvent dirigées par des jeunes et des femmes, qui manquent de garanties adéquates, de documents, etc. Il faut donc prendre des mesures novatrices pour améliorer la situation. Le secteur public peut contribuer au dialogue intersectoriel et à la création d'un environnement favorable aux entreprises grâce à des politiques et des stratégies fiscales, juridiques et nationales qui ne laissent pas de côté les PME agricoles. De même, les acteurs internationaux peuvent promouvoir/renforcer les plateformes où l'on partage des expériences, des meilleures pratiques, des politiques et des conseils techniques, notamment en ce



qui concerne des innovations telles que l'agriculture électronique et les technologies de la chaîne de blocs qui peuvent renforcer la confiance entre les acteurs du système alimentaire<sup>13</sup>.

27. Des approches novatrices sont de plus en plus utilisées, notamment le financement mixte, qui semble l'une des plus efficaces. Cette approche consiste à utiliser des fonds publics comme catalyseurs de l'investissement dans le secteur privé, à la recherche de rendements ajustés en fonction des risques, l'idée étant de mobiliser ces types de capitaux pour combler les déficits de financement. En effet, la plupart des PME agricoles, en particulier celles qui sont dirigées par des jeunes, commencent leurs activités avec des fonds propres ou de l'argent provenant d'amis ou de la famille. Privées de crédits bancaires, beaucoup de ces PME périclitent, ou ne se développent que si elles peuvent bénéficier d'un financement peu coûteux.
28. La FAO coopère depuis longtemps avec des entreprises agroalimentaires dans les domaines des technologies alimentaires, de la sécurité sanitaire des aliments, du financement et du développement des entreprises dans le cadre de son programme de terrain sur les chaînes de valeur agricoles. Plusieurs initiatives plus récentes de l'Organisation tiennent compte du rapport complexe qui existe entre la transformation des systèmes alimentaires et le développement des PME agricoles. Citons, par exemple, l'élaboration, avec l'aide du Gouvernement japonais, d'un cadre pour l'analyse des besoins des PME agricoles en matière de politiques axées sur les systèmes alimentaires, dont les conclusions révèlent des informations sur l'emploi, la nutrition, les finances, la logistique, les achats auprès des petits agriculteurs et la sécurité sanitaire des aliments. La FAO a piloté cette approche dans le secteur du riz au Kenya, en République-Unie de Tanzanie et au Sénégal.
29. Les travaux de l'Organisation en faveur de l'entreprenariat agricole ont également abouti à une publication sur l'agro-entreprenariat en Afrique qui vise à informer les femmes et les jeunes, notamment, que cette forme d'entreprenariat est une perspective de carrière. La publication sert également d'outil pédagogique et de produit de connaissances dans les écoles de commerce et les pépinières d'entreprises. Elle propose des études de cas et formule des recommandations de politique générale sur les conditions favorables à l'essor de l'agro-entreprenariat<sup>14</sup>. La FAO a également lancé une initiative sur les écoles de gestion agricole, qui ont été mises à l'essai pour la première fois au Malawi et ont pour but de faciliter l'accès aux marchés et la commercialisation des produits agricoles. Ces écoles font partie d'une approche pédagogique empirique fondée sur un programme d'études conçu pour les prestataires de services de conseil et les producteurs ruraux qui vise à faciliter le passage à une agriculture rentable.
30. La collaboration de la FAO avec le programme de l'Université Cornell «Making Markets Matter» dans la région Afrique a également permis à de petites entreprises agro-alimentaires engagées dans le programme de terrain de l'Organisation de recevoir un accompagnement personnalisé. En collaboration avec la *Smurfit Business School, University College* de Dublin, la FAO a également proposé un accompagnement personnalisé qui facilite le dialogue sur le développement durable des systèmes alimentaires entre les dirigeants africains des secteurs privé et public, dans le cadre des plans nationaux d'investissement dans l'agriculture et de l'initiative du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA).

---

<sup>13</sup> Morrison, J., Bianchi, E., Bowyer, C., Vos, R. et L. Wellesley. 2018, à paraître. *Redirecting investment for a global food system that is sustainable and promotes healthy diets. Brief prepared for the T20 Taskforce on Food Security and Sustainable Agriculture.*

<sup>14</sup> <http://www.fao.org/3/ca4671en/CA4671EN.pdf>.

## **VI. Mesures visant à tirer parti des financements novateurs du secteur privé (AgrInvest et l'Accélérateur du développement et de l'innovation dans les secteurs agricole et agroindustriel [3ADI])**

31. Le Programme 2030 a abordé la question de l'alimentation et de l'agriculture durables, des moyens d'existence des populations et de la gestion des ressources naturelles en adoptant une perspective globale pour revitaliser le paysage rural, assurer une croissance inclusive aux pays et susciter des changements positifs. Les acteurs du secteur agricole sont confrontés à des problèmes plus nombreux que dans d'autres secteurs, notamment en ce qui concerne leurs activités et leurs possibilités de croissance. La question du financement fait partie de ces problèmes. La FAO s'emploie à faciliter l'accès au financement des bénéficiaires cibles en vue d'améliorer les moyens d'existence ruraux et le développement de la chaîne de valeur du secteur agricole en mettant en place des structures incitatives appropriées, en renforçant les capacités des parties prenantes et en encourageant la réduction des risques (ou une gestion plus efficace des risques) dans les chaînes de valeur agricoles afin de débloquent des fonds pour les secteurs et groupes mal desservis et financièrement exclus.
32. Le secteur privé fait des investissements tout au long des chaînes de valeur en fonction des rendements qu'il en attend et du risque et de l'incertitude qu'il perçoit. Les risques élevés que présente le commerce dans le secteur agricole en Afrique dissuadent souvent les acteurs privés d'investir seuls. Il s'agit notamment du faible rendement des investissements, de l'accès limité aux intrants productifs, des coûts de transaction élevés et du risque de production associé aux relations avec de nombreux petits producteurs. L'un des principaux facteurs déterminants de l'investissement du secteur privé dans l'agro-industrie dans ce contexte est donc la disponibilité de services financiers adéquats et bien adaptés qui permettent au secteur privé de gérer les risques et d'y faire face.
33. En outre, au cours du dernier exercice biennal, la FAO a lancé deux programmes visant à attirer des investissements dans le secteur agricole qui favorisent le développement durable des systèmes alimentaires. AgrInvest favorise les investissements qui sont alignés sur les ODD et qui contribuent à la croissance économique, créent des emplois dans les économies rurales, en particulier pour les femmes et les jeunes, améliorent les moyens de subsistance, favorisent l'égalité entre les sexes et réduisent la pauvreté. Dans les pays où AgrInvest est mis en œuvre, la FAO s'emploie, avec ses partenaires, à encourager les investissements privés dans l'alimentation et l'agriculture, en tirant parti de son pouvoir de mobilisation, de ses réseaux mondiaux, de ses connaissances sur l'investissement dans l'agriculture et de ses travaux normatifs, notamment les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, le Guide pour des filières agricoles responsables mis au point par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la FAO, le Code de conduite pour une pêche responsable et les Principes directeurs pour développer des chaînes de valeur alimentaires.
34. AgrInvest permettra de renforcer les plateformes composées d'acteurs des chaînes de valeur privées et publiques, d'instaurer la confiance entre les parties et de trouver des réponses stratégiques qui débloquent les investissements dans le secteur alimentaire au moyen d'instruments financiers mixtes. Le programme facilite également les arrangements commerciaux entre les parties prenantes de la chaîne de valeur en encourageant l'adoption de pratiques commerciales viables sur le plan économique, social et écologique. AgrInvest a été lancé dans un certain nombre de pays avec le soutien de l'Union européenne et du Gouvernement italien et des projets pilotes sont en cours d'expérimentation en Angola, au Burkina Faso, en Eswatini, en Éthiopie, en Guinée, au Kenya, au Niger, en Ouganda et au Zimbabwe.

35. Le programme 3ADI+, piloté par la FAO et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), renforce le programme AgrInvest en combinant les capacités des acteurs locaux, nationaux, régionaux et mondiaux en matière d'analyse de la chaîne de valeur alimentaire, d'assistance technique, d'établissement de liens, de dialogue sur les politiques et de promotion des investissements.

## **VII. Durabilité environnementale tout au long des chaînes de valeur alimentaires**

36. L'adoption d'approches de développement de chaînes de valeur alimentaires durables pour réduire la pauvreté ouvre des perspectives très intéressantes et s'accompagne de défis considérables. On constate cependant que le développement de ces chaînes de valeur nécessite une approche systémique permettant de recenser les problèmes profonds et d'engager une réflexion novatrice pour trouver des solutions efficaces et établir de larges partenariats participatifs visant à mettre en œuvre des programmes qui ont un impact à grande échelle. On constate également que, dans la pratique, une mauvaise compréhension de leur nature fondamentale peut facilement limiter les effets et la viabilité des projets portant sur les chaînes de valeur.
37. Un changement radical de modèle est donc nécessaire pour fournir des produits alimentaires sans danger et en quantité suffisante tout en tenant compte du changement climatique et en réduisant au minimum les effets sur l'environnement. Il apparaît également nécessaire, à l'heure où les systèmes de production alimentaire se transforment pour s'adapter à l'évolution de la situation, d'examiner les incidences de cette mutation sur la sécurité sanitaire des aliments et d'évaluer la meilleure façon de faire face aux risques potentiels. En tant que contribution aux efforts déployés à l'échelle mondiale pour atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter, sous la direction de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et sur la base des travaux menés de longue date par l'Organisation pour relever les défis liés au changement climatique dans les secteurs agricoles, la FAO a élaboré une stratégie institutionnelle sur le changement climatique, afin de mieux canaliser ses travaux dans ce domaine. Cette stratégie contribue à la réalisation des ODD, en particulier des cibles de l'ODD 13.
38. L'Organisation a également mis au point des outils permettant d'évaluer l'incidence des activités agricoles sur l'environnement, notamment l'outil Ex-Ante bilan carbone (EX-ACT). L'outil EX-ACT<sup>15</sup>, qui a été élaboré conjointement par trois divisions de la FAO, vise à fournir des estimations *ex ante* de l'incidence des programmes, projets et politiques de développement dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et d'autres utilisations des terres sur les émissions de gaz à effet de serre et le bilan carbone.

## **VIII. Messages clés**

39. La communauté internationale du développement souligne qu'il est important de relever les défis et de tirer parti des possibilités créées par l'évolution récente des systèmes alimentaires. La croissance démographique et le changement climatique sont deux des principaux facteurs déterminants qui transformeront les systèmes alimentaires. Il a souvent été rappelé que le nombre d'Africains devrait doubler d'ici 2050 et que la plupart d'entre eux seront absorbés par les villes. Cette explosion démographique dopera la demande de denrées alimentaires et offrira des possibilités d'investissements accrus dans les chaînes de valeur agroalimentaires.
40. L'Afrique doit tirer parti du potentiel, du talent et du dynamisme de sa vaste réserve de jeunes chômeurs, hommes et femmes, pour stimuler la transformation de l'agriculture. Une meilleure formation technique des jeunes les incitera à participer davantage aux systèmes alimentaires

---

<sup>15</sup> [http://www.fao.org/fileadmin/templates/ex\\_act/pdf/Technical\\_guidelines/EX-ACT\\_User\\_Manual\\_Final\\_Draft\\_v01.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/ex_act/pdf/Technical_guidelines/EX-ACT_User_Manual_Final_Draft_v01.pdf).

durables qui contribueront à accroître les revenus ruraux et à créer des emplois stables. Il est recommandé de mener des interventions adaptatives et novatrices en procédant préalablement à des analyses socio-économiques approfondies adéquates pour transformer durablement les systèmes alimentaires. Les systèmes agroalimentaires pourront ainsi jouer un rôle central dans l'élimination de la pauvreté et la réalisation des ODD et des cibles de Malabo.

41. Les systèmes alimentaires sont considérés comme durables lorsqu'ils sont ouverts à tous et assurent la sécurité alimentaire et la nutrition d'une manière qui ne compromet pas les fondements économiques, sociaux et environnementaux des générations futures. Ces systèmes font intervenir de nombreux acteurs et comprennent des activités interdépendantes très diverses qui sont réalisées dans le cadre de structures locales, nationales et internationales plus larges. Les efforts visant à améliorer les résultats des systèmes alimentaires doivent donc associer un large éventail de parties prenantes multisectorielles opérant aux niveaux local, national et international, y compris des partenariats solides entre les secteurs privé et public dans l'ensemble des chaînes de valeur agroalimentaires. En outre, la recherche et l'innovation, ainsi que l'étude de nouvelles façons de créer des chaînes de valeur alimentaires durables, sont essentielles et doivent être soutenues à tous les niveaux.
42. Les technologies et les innovations informatiques, associées à une réduction de la fracture numérique, sont un moyen important d'inciter les jeunes à s'investir dans les systèmes agroalimentaires. L'adoption et l'intégration des TIC dans le monde ont permis de réduire les coûts de l'information et des transactions, d'améliorer la prestation de services, de créer de nouvelles sources de revenus et de préserver les ressources. Les jeunes ont un avantage comparatif à cet égard. Des moyens novateurs d'améliorer les technologies et l'accès au financement peuvent favoriser des investissements inclusifs dans les chaînes de valeur alimentaires et remédier aux principales contraintes des systèmes alimentaires, notamment les pertes et gaspillages de nourriture et la sécurité sanitaire des aliments.
43. Les technologies numériques ont la capacité de corriger les asymétries de l'information au profit de systèmes alimentaires inclusifs et efficaces. Les technologies numériques et les approches novatrices de l'agriculture rendront les petits producteurs plus compétitifs, en particulier dans les pays à faible revenu accusant un retard de développement, notamment si le «Conseil numérique international pour l'alimentation et l'agriculture» qui formulera des recommandations structurées et stratégiques sur le développement du numérique dans l'alimentation et de l'agriculture prend des initiatives pour partager les meilleures pratiques et encourager les échanges entre les pays et les autres parties prenantes.
44. Les acteurs du secteur agricole sont confrontés à des obstacles plus nombreux que dans d'autres secteurs, notamment en ce qui concerne leurs activités et leurs possibilités de croissance. La question du financement fait partie de ces obstacles et devrait faire l'objet d'une attention particulière. Il faudrait en particulier mettre en place des structures incitatives appropriées et novatrices, encourager la réduction des risques (ou une gestion plus efficace des risques) dans les chaînes de valeur agricoles afin de débloquer des fonds pour les secteurs et groupes mal desservis et financièrement exclus.